

Choix et acquisition des documents au Québec. Sous la direction de Michel Thériault. Volume 1 : Principes et applications. Montréal, ASTED, 1977. 293 p.

Gilles Bergevin

Volume 23, Number 3, September 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055231ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055231ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bergevin, G. (1977). Review of [*Choix et acquisition des documents au Québec. Sous la direction de Michel Thériault. Volume 1 : Principes et applications. Montréal, ASTED, 1977. 293 p.*] *Documentation et bibliothèques*, 23(3), 169–170. <https://doi.org/10.7202/1055231ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

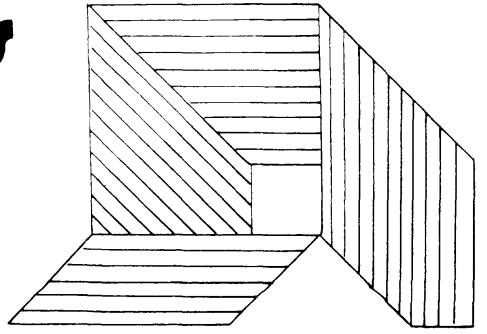
Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

comptes rendus



Choix et acquisition des documents au Québec. Sous la direction de Michel Thériault. Volume 1: **Principes et applications.** Montréal, ASTED, 1977. 293 p.

Ce premier volume de *Choix et acquisition des documents au Québec*, intitulé *Principes et applications*, répond très bien à son titre. On pourrait chicaner sur le mot «principes», alors que le pragmatisme y domine, mais allez donc! l'essentiel est là, c'est ce qui compte: depuis les méthodes de choix selon les divers types de bibliothèques jusqu'aux problèmes spécifiques à certains types de documents en passant par les divers systèmes d'achat (dont la vente aux enchères). Enfin on trouvera un essai sur «la coopération en matière d'acquisition», lequel suggère des formules particulièrement intéressantes. Un résumé de la politique du livre du Gouvernement du Québec éclairera la lanterne de plusieurs, surtout celle des nouveaux venus. Enfin quatre appendices illustrent de façon exemplaire certains problèmes évoqués auparavant.

Nous avons souligné plus haut le mot «principe»; justement, ce qui est frappant, c'est qu'on ne s'est pas attardé à extraire des principes, à élaborer des doctrines. Bien au contraire, de chapitre en chapitre, nous applaudissons au souci de concret tant au niveau du plan qu'au niveau des textes des divers auteurs. C'est terre-à-terre? Quoi de plus terre-à-terre que l'acquisition de masses de documents! Raison de plus pour y penser et y bien penser en vue de l'efficacité — satisfaction des usagers; en vue de l'économie — satisfaction du directeur de budget; en vue de la meilleure méthode — autosatisfaction, pour-

quoi pas! La bonne méthode est de s'adapter au milieu, la meilleure est encore d'adapter le milieu à soi. Encore faut-il savoir de quoi il retourne! Quoi de plus utile et de plus fonctionnel que de pouvoir comparer les méthodes. Cet ouvrage nous en fournit un large éventail.

Loin des principes, les spécialistes traitent aussi des problèmes particuliers à certains types de documents. Encore là, l'approche est fonctionnelle, didactique même et ce sera au plus grand bénéfice des étudiants en bibliothéconomie et des praticiens. Soit dit en passant, la documentation bibliographique abonde.

À ce titre, le chapitre des non-imprimés est particulièrement éblouissant. C'est le cas de le dire qu'il nous en met plein la vue. Nous ignorons s'il est exhaustif, mais on ne peut pas douter que ce soit-là un tremplin non négligeable pour un sérieux départ.

Particulièrement curieux nous est apparu le chapitre XIII, «Ventes aux enchères» de John N. Mappin. Quoique moins essentiel, il donne un aperçu intéressant d'un aspect peu banal du commerce du livre.

Il faut souligner de façon particulière le chapitre intitulé «Coopération en matière d'acquisition» de Daniel Reicher. De prime abord, on dirait un hors-d'œuvre, puis, à bien y penser, c'est peut-être la partie essentielle de ce volume, le botté d'envoi... et combien nécessaire: c'est un plan, une idée, un désir. Puisse-t-il mener à des réalisations.

En somme, ce qui frappe, c'est l'absence d'idées reçues, le pragmatisme de l'approche. Tout ça dans un manuel, c'est beaucoup. Qui plus est, nous y avons vu démolir un lieu commun rebattu qui agaçait souverainement: «la pauvreté bibliographique et l'austérité bibliothéconomique qui règnent au Québec». Daniel Reicher s'est chargé de la démolition. Bravo! et qu'on n'y revienne plus.

N'aurait-on pas fait ce livre qu'il faudrait le faire et le faire comme on l'a fait. À propos... arrêtez-vous au chapitre XV, l'avenir est là.

Gilles Bergevin

Bibliothèque de droit
Université d'Ottawa

Québec (Province). Ministère des Communications. Direction générale de l'édition. Centre de documentation. Répertoire analytique des publications gouvernementales. Québec, Éditeur officiel, 1976. 420 p. (Collection Études et dossiers).

Le Centre de documentation du ministère des Communications a publié, en 1976, un répertoire analytique des publications du gouvernement du Québec parues en 1974 et 1975. L'ouvrage ne couvre cependant pas l'ensemble de la production gouvernementale, puisqu'il se limite aux publications reçues par le Centre de documentation. L'éditeur officiel du Québec, qui signe la préface, évalue les 1,027 ouvrages analysés au tiers de la production totale pour les années 1974 et 1975.

L'objectif poursuivi est non seulement de dresser une simple liste bibliographique, mais aussi de faciliter l'accès à ces documents par une meilleure connaissance de leur contenu.

Les types de documents répertoriés sont variés: on y trouve notamment des brochures d'information, des rapports annuels et des rapports d'études aussi bien que des textes de conférences, des atlas, des répertoires. Les périodiques sont exclus.

Le répertoire est divisé en 28 rubriques, elles-mêmes réparties, dans certains cas, en chapitres qui correspondent aux principales activités des ministères et des organismes gouvernementaux. Les documents à l'intérieur de chaque rubrique et de chaque chapitre sont présentés selon l'ordre alphabétique des titres. Les notices bibliographiques sont conformes aux règles énoncées dans *Règles de catalogage anglo-américaines*. On y trouve les renseignements bibliographiques suivants: auteur, titre, collation et collection. Suit l'analyse de l'ouvrage qui consiste, d'une part, en une liste de mots-clés pour décrire le contenu (descripteurs) et de termes pour l'indexation des personnes, organismes, etc. (identificateurs) et, d'autre part, en un résumé informatif ou indicatif du document; le résumé indicatif ne donne qu'une description du contenu alors que le résumé informatif développe, à partir des principales conclusions, les points importants. Enfin, le répertoire mentionne l'indice de localisation à la bibliothèque du ministère des Communications, le numéro-matricule du fichier bibliographique du Centre de documentation et le prix de chaque ouvrage.

L'introduction apprend au lecteur que «les descripteurs utilisés pour décrire le contenu des documents font partie d'un thesaurus multidisciplinaire actuellement en voie d'élaboration. Sa conception s'inspire des *Règles d'élaboration des thesaurus en langue française* (Paris, Comité national de documentation, 1972). Plusieurs thesaurus et index ont aidé à déterminer le choix de ces descripteurs». Suit une liste de ces thesaurus et index.

L'ouvrage se termine par trois index: auteurs, titres et descripteurs.

L'utilité de ce nouveau répertoire ne fait aucun doute. Il s'adresse cependant à un public très spécifique, dont le besoin n'est pas de connaître tout ce qu'a publié le gouvernement sur le sujet qui l'intéresse (il serait alors préférable de consulter la *Bibliographie du Québec*), mais plutôt d'avoir des renseignements sur le contenu de certains documents. Le répertoire, dans sa